

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Co	adre réservé à l'autorité en	vironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du pro	jet	
Sondages de 100 mètres/sol environ pou	r une recherche en eau.		
			(10)
	(ou des) maître(s) d'ouvraç	je ou au (ou aes)	petitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom LEPOIVRE	Prénom	PIERRE	
	TICHOIT		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale			
Nom, prénom et qualité de la personne			
habilitée à représenter la personne morale			
RCS / SIRET 424 239 382	00031	Forme juridique	Affaire personnelle exploitant agri
Joignez	à votre demande l'ann	exe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau	u des seuils et critères anne	exé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et
	imensionnement correspor		
N° de catégorie et sous catégorie			seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27a) i	orage eau > 50 metres/sc	ol.	
	(IOTA: DECLARATION r	ubrique 1.1.1.0, 1	.1.2.0, 1.3.1.0)
	4. Caractéristiques généro	ıles du projet	
Doivent être annexées au présent formula	ire les pièces énoncées à	la rubrique 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventu			
Recherche en eau (sondage marteau for Tête de forage: MTF 225 mm de 0 à 10			
Corps de forage: MTF 165 mm de 10 à			

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un sondage pour une recherche en eau.

Si la ressource est avérée: exploitation en eau souterraine pour les besoins de l'exploitation agricole (nettoyage huitres) en remplacement de l'utilisation de l'eau du réseau.

Volume prélevé : environ 2500 m3/an

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Réalisation d'un sondage dans le cadre d'une recherche en eau

Préforage MTF

225 mm (10 mètres minimum).

Extraction avant cimentation

Forage MTF

Tubage (si ressource en eau avérée)

225 mm (10 mètres minimum).

Extraction avant cimentation

165 mm (+/- 60 mètres)

115-125 mm (+ packer)

En cours de foration, un suivi de conductivité sera effectué. En cas augmentation anormale de celle-ci, la foration sera stoppée (biseau salé).

Cimentation de 10 m/sol minimum par injection.

Mise en place de la tête de forage.

Test de l'ouvrage : 3 à 4 paliers d'une heure minimum avec temps de remontée équivalent. Test de nappe

En cas d'échec de la recherche: les sondages infructueux seront comblés dans les règles de l'art.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- -Prélèvement d'eau souterraine pour les besoins de l'exploitation agricole
- -Débit de pompage: inférieur à 5 m3/h.

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité environnem Déclaration : rubrique 1.1.1.0 , 1.1.2	entale devra ê	tre jointe au(x) dossiei	r(s) d'autorisc	ation(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	oroiet et superfic	ie alobale, de l'onérati	on - préciser l	es unités de mesure utilisées
Grand	deurs caractéri		on - preciser r	Valeur(s)
Profondeur (m/sol). Diamétre final (mm)			+/-100; 125.
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonné	es géographiques ¹	Long. 49 22	2 54 N Lat 1 3 48 O
12 RUE DU HOUX 14450, GRANDCAMP MAISY	et c), 7°a, 9 22°, 32°, 34' l'annexe à code de l'e Point de de	•) Long ° _	_'" Lat°'"_ _'" Lat°'"_
4.7 S'aait-il d'une modification/extens	sion d'une insta	e demande les ann	ie existant?	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	u cet ouvrage	e a-t-il fait l'objet d	'une évalua	fion Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et	Forage d'eau en ren besoins de l'exploitat		de l'utilisation du réseau pour les

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Le projet est situé à 1,3 km de le Znieff1 "PLATIER ROCHEUX DE GRANDCAMP».
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?			Le projet est situé sur la commune de GRANDCAMP MAISY (14)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

			Non, le projet est situé à 150 mètres de la premiere zone humide potentielle (Source DREAL NORMANDIE)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	(Source Dreat Norwiandle)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X	.	Le projet est inclus dans la ZRE du Bathonien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	Le projet est situé à environ 130 mètres du périmètre de protection rapproché du captage du HOUX. Le projet est situé dans le périmètre de protection eloigné du HOUX
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Le projet est situé à 2 Km la zone Natura 2000 FR2500088.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		FRHG308: aquifère du bathonien
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	×		Rabattement de nappe
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		×	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Aucune source de pollution dans un rayon de 35 mètres autour du projet de sondage
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Oui, en phase de travaux (2 jours maximum)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	Elles sont limitées à la phase de travaux (marteau fond de trou, une journée).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
LITHISSIOTIS	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	_			
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr			

né un Le pré Le a) pro b) c)- d'a d)	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre e annexe traitant de ces éléments): projet sera situé à plus de 35 mètres de toutes sources de pollution potentielles. Aucun source de pollution n' est esente dans un rayon de 35 mètres autour du forage. périmètre de protection de 35 mètres devra exclure: -des stockages de produits potentiellement polluants (eaux de ruissellement souillées, fumier, phytosanitaires, poduits chimiques hydrocarbures)des bâtiments d'élevage, et des aires d'ensilage. des dispositifs d'assainissement individuel, des canalisations de transport d'eaux usées ou de matières susceptibles altérer la qualité de l'eaudes traitements phytosanitaires ou de fertilisation. cimentation de 10 mètres de profondeur et l'équipement de tête permettra d'éviter toute pollution des eaux uterraines par les eaux de surface ou sub-surface.
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	8. Annexes
	6. Aillexes
8.	1 Annexes obligatoires
	Objet
	·
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises

Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement	transmises par le maître d'	ouvrage ou pétitionnaire
-----------------------------------	-----------------------------	--------------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
	9 Engagement et s	ignature
	9. Engagement et s	
Je certifie s	9. Engagement et s sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	; X
Je certifie s Fait à		
	sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessu	5 X
	GRANDCAMP MAISY	5 X

Département :
CALVADOS

Commune :
GRANDCAMP-MAISY

Section : AZ
Feuille : 000 AZ 01

Échelle d'origine : 1/10t
Échelle d'édition : 1/20t

Date d'édition : 18/06/2
(fuseau horaire de Pari

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Caen Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale 6, Place Gambetta B.P. 80540 14048

6, Place Gambetta B.P. 80540 14048 14048 Caen Cedex 1 tél. 02.31.39.74.00 -fax ptgc.caen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr













